

Communiqué de presse

COMITE DE SUIVI SUR LE DEVENIR DU TERRAIN DE FRANCAZAL Préfecture de la Haute-Garonne Le 1^{er} mars 2013

Toulouse, le
1^{er} mars 2013

Henri-Michel COMET, préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne, a présidé ce jour, le comité de suivi sur le devenir du site de Francazal, en présence des élus concernés, des services déconcentrés de l'Etat et des responsables du ministère de la Défense. Le précédent comité de suivi s'était tenu en février 2012.

En premier lieu, bilan a été dressé de la reconversion engagée depuis janvier 2011. Les services offerts aux usagers aéronautiques ont été améliorés (avitaillement, balisage lumineux de la piste, zone d'accès publique). 3.000 mouvements aériens ont été réalisés en 2012 dont 1.700 à vocation militaire (y compris les mouvements d'hélicoptère). Enfin, l'occupation des hangars aéronautiques à présent presque totale (6 hangars occupés sur 7), a généré plus de 200 emplois directs liés à l'activité civile, dont 150 dans le secteur industriel. L'installation prochaine d'une école de formation aux métiers de l'aéronautique prolonge le mouvement engagé.

Le point des procédures en cours a ensuite été réalisé.

S'agissant de la concession de la zone aéroportuaire, le choix du concessionnaire interviendra fin mars 2013 et la signature du contrat de concession à la mi-2013, après avis du Conseil d'Etat. Parallèlement, l'autorisation d'occupation temporaire accordée à SNC LAVALIN a été prolongé jusqu'au 30 juin 2013.

L'appel à candidature en vue de la cession des terrains ayant été jugé infructueux par la commission d'ouverture des plis le 4 décembre 2012, un nouveau cahier des charges va être élaboré afin d'élargir la vocation du site à toutes activités économiques (hors commerce). Le nouveau cahier des charges devrait être publié début mai.

Enfin, la commission consultative de l'environnement, qui regroupe les associations de riverains, les collectivités et les professions aéronautiques et qui est consultée sur toutes questions relatives à l'exploitation de l'aérodrome pouvant avoir une incidence sur l'environnement, sera installée avant l'été et se réunira en présence du concessionnaire pérenne, à l'automne 2013.

D'ores et déjà, il est rappelé que l'allongement de la piste ou le développement d'une activité de fret ne sont pas envisageables pour des raisons à la fois techniques et réglementaires.

Contacts Presse

Sophie LESAFFRE
☐ 06.35.16.36.31
☎ 05.34.45.38.31

Virginie AVIZOU
☐ 06.85.80.22.14
☎ 05.34.45.36.17

1, place Saint-Étienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45